

Centre Européen de Recherches
et de Documentation Parlementaires



European Centre for Parliamentary
Research and Documentation

Europäisches Zentrum für Parlamentarische
Wissenschaft und Dokumentation

13 mai 2019

CERDP

RAPPORT D'ACTIVITÉ

PROJET

2016-2018

Ce document est disponible en français, en anglais et en allemand.

Le texte a été finalisé le 12 mars 2019.

Il a été publié conjointement par le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement le point de vue officiel de ces institutions.

Sommaire

1. Introduction par les codirecteurs
2. Contacts
3. Description du CERDP
4. Activités 2016-2018 du CERDP
 - 4.1. Evolution des demandes comparatives
 - 4.2. Réunions statutaires du CERDP
 - 4.3 Séminaires dans les domaines d'intérêt
 - 4.4 Site web du CERDP
5. Annexes
 - Annexe 1.* Statuts du CERDP
 - Annexe 2.* Statistiques sur les études comparatives, les réponses et les résumés comparatifs 2003 - 2018
 - Annexe 3.* Participation aux séminaires du CERDP 2016– 2018

1. Introduction par les codirecteurs

Au cours de la période examinée, le réseau du CERDP a eu l'occasion de célébrer son 40^e anniversaire lors de la réunion annuelle des correspondants à Strasbourg, en octobre 2017. Cet événement était organisé conjointement par le Parlement européen (PE) et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), organisations fondatrices du réseau du CERDP.

Le présent rapport d'activité montre plus que jamais que le CERDP est devenu un outil essentiel, qui permet aux parlements membres, en particulier à leurs services de recherche et de documentation, de satisfaire les besoins en information de leurs parlementaires respectifs. De plus, les séminaires du CERDP restent un excellent moyen d'échange de bonnes pratiques entre les administrations parlementaires.

Le modèle du CERDP a inspiré des projets similaires d'échange d'informations parlementaires dans le monde entier. Les *Mélanges « 40 ans de CERDP : une réelle contribution à l'efficacité de la démocratie en Europe »*, qui ont été publiés à l'occasion de son 40^e anniversaire, présentent ce qui explique ce succès. En premier lieu, le CERDP répond à un véritable besoin, qui découle directement des questions posées par les parlementaires et par les agents des services parlementaires. Deuxièmement, il repose sur l'engagement profond de certaines personnes, les correspondants du CERDP, qui organisent l'échange d'informations avec un minimum de formalités administratives. Le fait de contribuer au CERDP est réciproquement utile aux parlements membres, qui s'entraident par ce moyen. Enfin et surtout, la coopération étroite qui existe entre les deux institutions européennes à la tête du CERDP et qui en sont les animateurs, le PE et l'APCE, assure la pérennité du réseau.

Au cours de ses 40 ans d'existence, le CERDP a connu de nombreux projets, événements et autres activités. Bien des choses ont évolué depuis les débuts du CERDP. Il a fallu des années d'expérience pour permettre aux parlements de trouver le meilleur moyen de gérer l'échange d'informations de façon régulière, pour répondre aux demandes. Les demandes comparées et les séminaires annuels consacrés à des questions d'actualité se sont avérés être des formats efficaces. Mais rien ne pourrait fonctionner sans internet. Le site internet du CERDP est devenu un élément crucial du réseau et une source croissante de connaissance parlementaire.

Demandes comparatives

Le 40^e anniversaire du CERDP en 2017 a coïncidé avec un nouveau record historique des demandes comparatives présentées par les parlements membres. En 2017, les correspondants ont traité 337 demandes, contre 274 l'année précédente. Les demandes ont ainsi pour la première fois dépassé le chiffre de 300 par an. Les 333 demandes présentées en 2018 minorent le caractère exceptionnel du record de l'année 2017 et témoignent des fortes attentes des parlements vis-à-vis du réseau du CERDP. Les réponses aux demandes ont également augmenté, puisqu'elles sont passées de 6362 en 2016 à 7160 en 2017 et 7174 en 2018, ce qui souligne à quel point le réseau s'applique à fournir les informations demandées. Les informations ainsi obtenues permettent d'éclairer le débat parlementaire et favorisent l'efficacité des parlements.

Conférences et séminaires du CERDP

Les quatre à six séminaires par an du CERDP accueillis par les parlements membres sous la conduite des coordinateurs compétents représentent une activité plus ancienne que les demandes

comparatives dans leur forme présente. Ils offrent une occasion unique de permettre aux agents des parlements de se rencontrer et d'échanger. Chaque année, plus de 300 experts connaissent l'atmosphère unique d'un séminaire du CERDP et élargissent leur horizon en tirant réciproquement parti des expériences de chacun. 910 agents des divers parlements ont au total assisté à un séminaire et contribué à son programme. Il ne s'agit pas ici seulement d'échanger des informations et de bonnes pratiques, mais également d'éprouver un sentiment d'appartenance à une famille « européenne » élargie. Ces événements soulignent le fait que le CERDP constitue un réseau de personnes et de confrères. Nous tenons à remercier, d'une part, les secrétaires généraux des parlements d'allouer les ressources indispensables à la tenue de ces événements et, d'autre part, les correspondants et les confrères des divers parlements de leur engagement et de leur enthousiasme sans faille.

Site internet du CERDP

Grâce à la contribution généreuse du Parlement européen, une nouvelle version du site internet du CERDP a pu être mise en place pour le 40^e anniversaire de ce réseau. Après 10 ans de développement fragmentaire, il était indispensable de procéder à une modification en profondeur du site pour l'adapter aux technologies actuelles. La « conception adaptative » du site permet de l'utiliser sur tout type d'appareil, qu'il s'agisse d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone portable. Le site internet du CERDP peut désormais être consulté jour et nuit, sept jours sur sept, depuis l'un de ces appareils.

Le secrétariat du CERDP et son site internet ont une fonction capitale au sein du réseau. Nous aimerions à ce titre remercier l'ensemble des parlements membres du CERDP, et plus particulièrement leurs correspondants, les quatre coordinateurs du CERDP et le secrétariat du CERDP de leur engagement et du travail considérable qu'ils effectuent pour maintenir durablement le succès de ce réseau.

Les secrétaires généraux sont donc cordialement conviés :

1. à approuver le présent rapport d'activité ainsi que les priorités et le programme pour les années à venir ;
2. à poursuivre leur soutien au CERDP, et à renforcer notamment la position de leur correspondant respectif au sein de leur propre chambre comme condition *sine qua non* du bon fonctionnement du réseau ;
3. à appliquer dans leurs parlements des mesures qui encouragent la publication de notes résumées des demandes comparatives ;
4. à faire en sorte que les fiches thématiques parlementaires soient régulièrement mises à jour ;
5. à maintenir leur haut niveau d'engagement en tant qu'hôtes ainsi que lors des futures réunions statutaire et séminaires du CERDP, et à autoriser leurs collaborateurs à participer à ces manifestations.

Katrin Ruhrmann

Codirectrice du CERDP

Parlement européen

Horst Schade

Codirecteur du CERDP

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

2. Organisation

Codirectors

Katrin Ruhrmann, Parlement européen (depuis mai 2018)
Horst Schade, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Pekka Nurminen, Parlement européen (ad intérim de juin 2017 à mai 2018)
Christine Verger, Parlement européen (jusqu'à mai 2017)

Cosecrétaires

Ulrich Hüschen, Parlement européen
Yann de Buyer, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Comité exécutif

Zlatko Atanasov, Sobranie, Macédoine du Nord (depuis octobre 2018)
Charlotte Cousins, Houses of the Oireachtas, Irlande (depuis octobre 2018)
Richard Cracknell, House of Commons, Royaume-Uni (depuis octobre 2017)
Claus Koggel, Bundesrat, Allemagne
Jan-Henrik Pursiainen, Eduskunta, Finlande (depuis octobre 2018)

Elisabeth Dietrich-Schulz, Parlement, Autriche (jusqu'à octobre 2018)
Gunnar Fors, Riksdag, Suède (jusqu'à octobre 2017)
George Sotirelis, Vouli, Grèce (jusqu'à octobre 2017)
Wieslaw Staskiewicz, Sejm, Pologne (d'octobre 2015 à octobre 2017)

Coordinateurs des domaines d'intérêt du CERDP

Affaires économiques et budgétaires

Paola Bonacci, Camera dei Deputati, Italie

TIC dans les parlements

Carlo Simonelli, Camera dei Deputati, Italie (jusqu'à mars 2016)
Jerry Hilbert, Parlement européen (depuis mars 2016)

Bibliothèques, services de recherche et archives parlementaires

Ida Kelemen, Assemblée nationale, Hongrie (depuis septembre 2017)
Siiri Sillajoe, Riigikogu, Estonie (jusqu'à septembre 2016)
Robin Travis, Riksdag, Suède (jusqu'à septembre 2017)

Pratiques et procédures parlementaires

Christoph Konrath, Parlement, Autriche

Site web du CERDP

Webmestre: Ulrich Hüschen, Parlement européen
Responsable TI: Jerry Hilbert, Parlement européen

3. Description du CERDP

Le CERDP a été créé en 1977, à Vienne, par la Conférence des présidents des Assemblées parlementaires d'Europe, qui a délégué sa formation et son administration aux Présidents du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Le CERDP a pour objectif de promouvoir les échanges d'informations, d'idées, d'expériences et de bonnes pratiques entre les administrations des parlements d'Europe sur des sujets d'intérêt commun ; de renforcer l'étroite coopération entre les services parlementaires dans tous les domaines de l'administration, de la législation, de l'information, des études et de la documentation parlementaires ; et de recueillir, échanger et diffuser les études réalisées par les services parlementaires (article 1 des statuts).

Le CERDP doit être considéré comme un réseau d'experts dans les parlements plutôt que comme un centre physique. Sa force réside dans l'échange non bureaucratique d'informations qui repose en grande partie sur la participation volontaire des personnes. Cet échange prend la forme de demandes comparatives et de séminaires d'experts.

Membres

En vertu de l'article 2 des statuts du CERDP, les membres sont le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et les chambres parlementaires dont les présidents sont membres de la Conférence européenne des Présidents de parlement. En outre, plusieurs parlements ont un statut d'observateur et de partenaire pour la démocratie.

Le Centre compte à présent 66 chambres parlementaires (dont 41 dans des Etats membres de l'UE) de 54 pays et institutions européennes. Les parlements sont représentés par 114 correspondants et correspondants adjoints au sein du réseau qui contribuent aux principales activités du CERDP.

Organisation

Chacune des assemblées membres désigne un haut fonctionnaire qui doit lui servir de *correspondant*. Le correspondant est le contact privilégié de l'assemblée et doit donc avoir accès au secrétaire général et être en mesure de coordonner la contribution des agents de sa chambre aux travaux du Centre. Le succès du Centre dépend, dans une large mesure, de la contribution des correspondants.

La Conférence européenne des présidents de parlement, qui réunit les Présidents des assemblées parlementaires des membres et des invités spéciaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, est l'autorité suprême du CERDP et se réunit tous les deux ans.

Les secrétaires généraux assument la responsabilité administrative des activités du Centre, et celles-ci sont discutées quand ils se réunissent pour la Conférence des Présidents. Les deux codirecteurs et les deux cosecrétaires - qui représentent le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - sont nommés par les secrétaires généraux respectifs de ces institutions. Les codirecteurs et les cosecrétaires, qui assument leurs fonctions pour le Centre en plus de leurs attributions normales, sont responsables du fonctionnement quotidien du CERDP. La Conférence des correspondants est la réunion annuelle des correspondants ; ceux-ci y examinent les travaux du CERDP et y prennent des décisions d'orientation politique.

Le Comité exécutif se compose des codirecteurs et de cinq correspondants (désignés par la Conférence des correspondants). Il assure la continuité des activités entre les réunions annuelles. Le Comité exécutif se réunit au moins deux fois par an. Le Secrétariat du Centre, y compris les agents responsables de son site internet, est pourvu par un fonctionnaire du Parlement européen.

En outre, en 2006 quatre domaines d'intérêt ont été créés : affaires économiques et budgétaires (AEB), technologies de l'information et de la communication dans les parlements (TIC), bibliothèques, services de recherche et archives (BRA), pratiques et procédures parlementaires (PPP). L'objectif de ces domaines d'intérêt est de favoriser l'échange d'informations et de bonnes pratiques principalement sous la forme de séminaires spécifiques sur des sujets d'actualité accueillis par un parlement membre du CERDP. Quatre coordinateurs du CERDP sont désignés par le Comité exécutif pour animer les activités dans chaque domaine.

Le succès du réseau tient non seulement à l'excellente coopération entre les personnes mais aussi à l'introduction de technologies de l'information modernes. Les activités du CERDP sont soutenues par un site web pleinement opérationnel. La section réservée aux membres du réseau héberge un puissant workflow électronique pour les demandes et les réponses, un nombre croissant de mini sites spécifiques aux séminaires et, dernier point mais non des moindres, des fiches thématiques parlementaires sur chaque chambre fournissant des données et des contacts.

Financement

Le CERDP n'a pas de budget propre, et ne perçoit aucune contribution financière des parlements membres. Les frais de personnel, de secrétariat et d'informatique sont couverts par les différentes lignes budgétaires du Parlement européen. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe contribue aussi financièrement aux activités du Centre.

Un financement indirect est assuré par les parlements membres quand ils accueillent des séminaires et des réunions du Centre en fournissant les salles de réunion et les interprètes. Certaines publications sont aussi financées de cette façon. Tous les parlements payent les frais de déplacement et d'hébergement de leurs propres participants aux séminaires et aux réunions. Un certain nombre de parlements des pays d'Europe centrale et orientale reçoivent une aide financière du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour assurer leur participation aux séminaires et aux réunions.

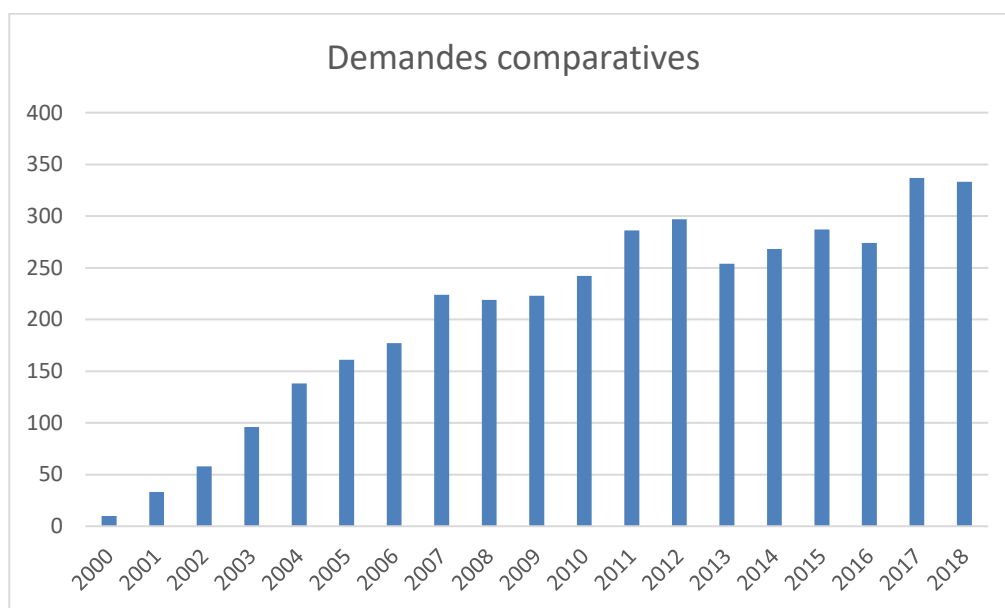
4. Activités 2016-2018 du CERDP

4.1 Évolution des demandes comparatives

Demands

De 2016 à 2018, les correspondants ont adressé au total 944 demandes au réseau du CERDP. Jusqu'en 2016, il semble qu'après des années de croissance continue les demandes au réseau se soient stabilisées à un niveau de 250 à 300 maximum par an. L'année 2016 s'est achevée avec le chiffre de 274 demandes soumises par les parlements. Étonnamment, en 2017, les demandes ont franchi le seuil des 300, en atteignant le chiffre de 337. 2018 a montré que ce niveau n'avait rien d'exceptionnel, puisque le chiffre presque identique de 333 demandes a été atteint. Ces éléments confirment le succès du CERDP dans l'échange d'informations entre parlements. Toutefois, chaque demande témoigne également du souhait d'obtenir des informations indispensables. Les demandes représentent une charge de travail croissante pour les correspondants et les autres experts des parlements, qui s'appliquent à donner des réponses de qualité sur des sujets complexes. Reste à voir si cette tendance persistera ou si la situation connaîtra un retour à la normale.

Par ailleurs, les demandes présentées au moyen du site internet du CERDP représentent uniquement le sommet de l'iceberg. Les parlements membres du CERDP entretiennent également des contacts bilatéraux sur des sujets précis.

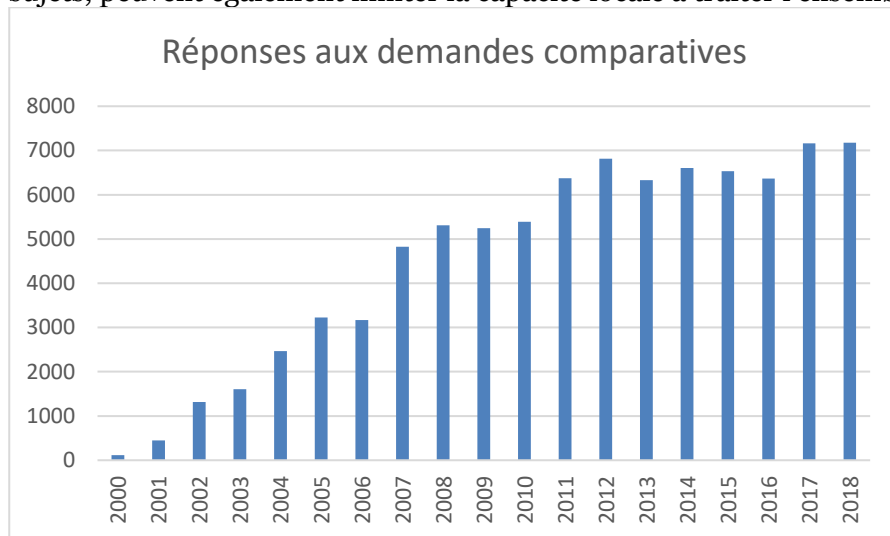


Réponses aux demandes

L'évolution des réponses suit la tendance dessinée par les demandes, mais dans une moindre proportion pour les années 2017 et 2018. Les parlements ont fourni 20 696 contributions de 2016 à 2018. Alors que 6362 réponses ont été données en 2016, leur nombre est passé en 2017 à 7160 et à un chiffre presque équivalent en 2018, avec 7174 réponses. Cette situation fait ressortir de manière impressionnante la volonté sans faille des parlements de s'entraider par l'information.

Ces chiffres doivent être replacés dans le contexte des demandes elles-mêmes. Toutes les demandes ne sont pas adressées à l'ensemble des parlements. Le fait de s'adresser à un groupe cible choisi afin d'éviter un travail excessif a été le principal mot d'ordre répété lors des conférences successives du CERDP. Cela signifie que certains parlements reçoivent davantage de demandes à traiter que d'autres. En outre, dans les parlements bicaméraux, les demandes relatives à des questions

législatives sont souvent partagées par les deux chambres de manière à équilibrer la charge de travail. Les ressources dont disposent les services de recherche, ainsi que la nature et la complexité des sujets, peuvent également limiter la capacité locale à traiter l'ensemble des demandes reçues.

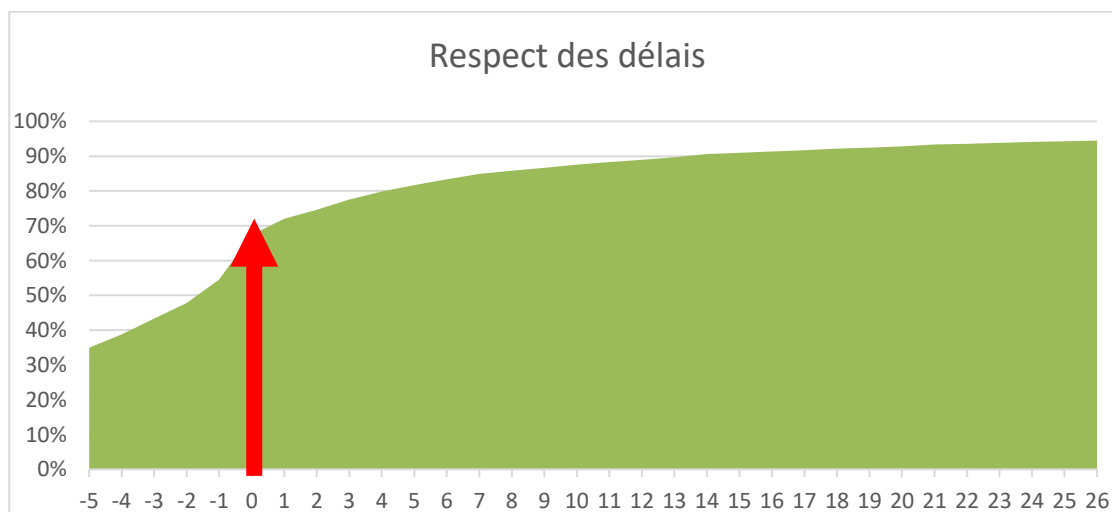


Taux de réponse

Pour les correspondants, il est capital de gérer ce qu'attendent leurs clients lorsqu'ils élaborent une demande au CERDP. Il importe de savoir à ce propos que le taux de réponse à une demande oscille entre 50 % et 88 % au cours de la période examinée. Le pourcentage médian est de 59 %. Il est intéressant de noter qu'en 2018, l'une des deux années qui ont connu un nombre de demandes record, le taux de réponse a été inférieur, de l'ordre de 40 % à 75 %, soit un taux médian de 75 %. Il conviendra de voir si une tendance se dessinera clairement au cours des prochaines années pour le nombre de demandes et le taux de réponse.

Respect des délais

Les statistiques montrent que 65 % des réponses parviennent avant la fin du délai fixé par le Parlement demandeur. Ce chiffre est important, car il nous permet d'estimer le volume d'informations potentiellement disponibles au moment où est demandé l'établissement de la note destinée au client final. Le signe le plus rassurant est cependant le fait que 80 % des contributions parviennent environ cinq jours après le délai et sont donc probablement toujours utiles pour la version définitive d'un texte, ce qui est particulièrement le cas lorsque ces cinq jours englobent un weekend



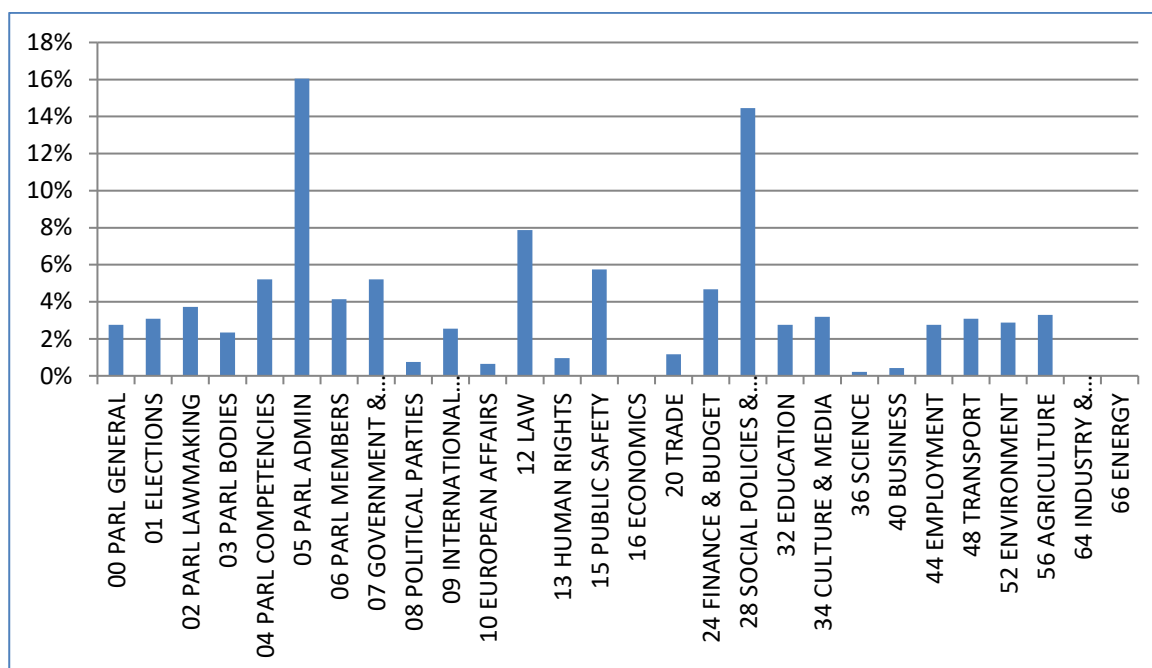
Sujets

Les sujets des demandes adressées au CERDP peuvent se répartir globalement en deux catégories principales. 40 % d'entre elles traitent de questions relatives au fonctionnement et à la gestion des parlements. Cette catégorie englobe les questions électorales, les affaires constitutionnelles, les compétences et l'examen attentif, les organes politiques et, élément important, tout ce qui touche aux parlementaires. Au sein de cette catégorie, le sujet le plus important, qui représente 16 % des demandes, concerne l'administration des parlements et porte sur des questions telles que le personnel, l'information et la communication, les sites internet et les visiteurs.

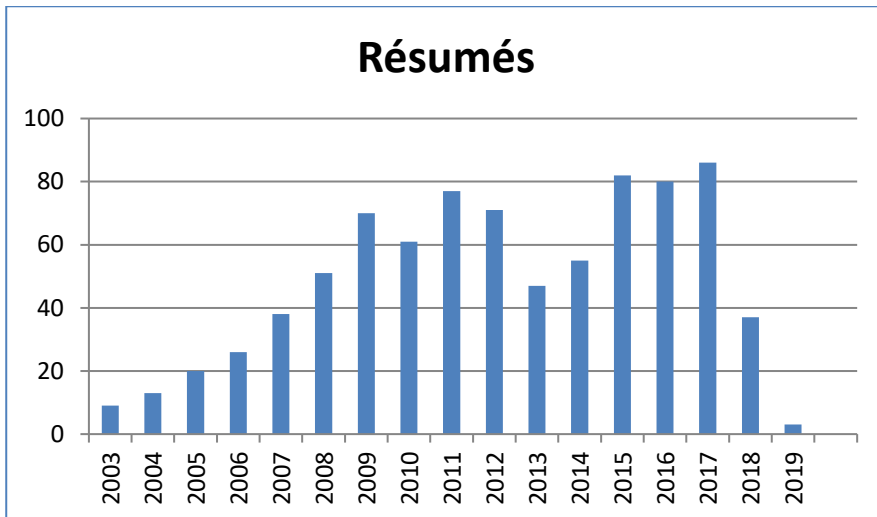
Les chiffres font ressortir l'importance du réseau du CERDP pour l'échange de bonnes pratiques entre les administrations parlementaires et la création de réseaux d'experts ad hoc ou parfois permanents.

60 % de l'ensemble des demandes découlent du projet politique des parlements et de leurs parlementaires. Ils reflètent le débat législatif, mais peut-être aussi les intérêts et les besoins individuels propres. La plupart du temps, le véritable but d'une demande n'est pas précisé pour des raisons évidentes, bien que certains sujets transparissent indirectement dans les médias. Cela montre que les demandes adressées au CERDP ne s'apparentent pas à la recherche universitaire, mais s'inscrivent dans le cadre de la controverse politique.

Les politiques sociales, les questions de santé, les migrations, la sécurité publique et les questions juridiques figurent depuis des années parmi les principaux sujets abordés, puisqu'elles représentent plus de 14 % des demandes. Cela montre que les demandes adressées au CERDP sont étroitement liées aux problèmes et aux initiatives qui touchent directement les citoyens.



Résumés



Les chiffres de la période examinée confirment une tendance durable : seules 25 à 30 % des demandes aboutissent à un résumé.

4.2 Réunions statutaires du CERDP

Réunion des secrétaires généraux de parlement sur le CERDP lors de la Conférence européenne des présidents de parlement

Strasbourg, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 16 septembre 2016

Les codirecteurs du CERDP ont présenté le Rapport d'activité 2014-2015 et le programme et les priorités pour 2017 et 2018.

Les secrétaires généraux ont fait part de la grande satisfaction que leur inspirent les travaux du réseau et ont approuvé le rapport d'activité et le programme et les priorités des deux années à venir. Au cours du débat, plusieurs participants ont exprimé leur intention d'accueillir un séminaire du CERDP.

Comité exécutif

Réunion du Comité exécutif du CERDP

Cracovie, Sejm, 17-18 mars 2016

Le Comité exécutif a examiné avec un représentant de l'Assemblée nationale française le projet de programme de la conférence annuelle des correspondants à Paris, du 17 au 19 novembre 2016, et en particulier les sujets et les intervenants de la pré-conférence. Le Comité exécutif a procédé à un premier échange de vues sur le programme de la conférence annuelle de Strasbourg de 2017, en vue de commémorer le 40^e anniversaire du CERDP.

Un nouveau coordinateur, M. Travis (Suède), a été nommé dans le domaine d'intérêt des bibliothèques, services de recherche et archives à la suite de la démission de Mme Sillajoe. Le Comité a approuvé le nouveau logo du CERDP et entendu le compte rendu des avancées de l'élaboration de la nouvelle version du site internet du CERDP.

Comité exécutif

Réunion du Comité exécutif du CERDP

Athènes, Parlement hellénique, 22-23 septembre 2016

Le Comité exécutif a écouté une présentation actualisée des préparatifs de la réunion annuelle des correspondants à Paris en novembre 2016. Il a examiné les modifications du programme de la conférence annuelle de Strasbourg de 2017, organisée pour célébrer le 40^e anniversaire du CERDP.

Un nouveau coordinateur, M. Konrad (Autriche), a été nommé dans le domaine d'intérêt des pratiques et procédures parlementaires à la suite de la démission de M. Rezsöházy. Le Comité a examiné les rapports et les projets des coordinateurs, ainsi que les nouvelles formes que pourrait prendre le domaine d'intérêt des bibliothèques, services de recherche et archives. Le Comité a entendu un deuxième compte rendu de l'évolution de la nouvelle version du site internet du CERDP.

Conférence annuelle des correspondants 2016

Paris, Assemblée nationale et Sénat 17-19 novembre 2016

Le programme de la pré-conférence se répartissait en deux sujets. Il a débuté par des exposés et un débat sur l'autonomie institutionnelle des parlements. La deuxième partie était consacrée à l'immunité des parlementaires. Dans ces deux parties, des députés et sénateurs français, ainsi que des experts externes du Parlement italien et d'Israël, ont présenté divers exposés.

La conférence de vendredi a consisté en un échange classique sur l'évolution des demandes comparatives. Les correspondants ont été informés des progrès réalisés dans la mise au point du nouveau site internet. Les ateliers organisés par les coordinateurs du CERDP traitaient des activités des parlements en matière d'évasion fiscale, des bonnes pratiques des bibliothèques et des services de recherche, des nominations dans les parlements et des questions relatives à la mise en place du nouveau site internet. Un nouveau point inscrit à l'ordre du jour, intitulé « sujets d'actualité », a permis aux correspondants de soulever des questions d'actualité. Celles-ci ont notamment porté sur la dernière conférence de la FIAB et sur les projets récents des parlements néerlandais et autrichien.

Comité exécutif

Réunion du Comité exécutif du CERDP

Vienne, Parlement, 9-10 mars 2017

Le Comité exécutif a nommé Mme Ida Kelemen, de l'Assemblée nationale de Hongrie, nouvelle coordinatrice du CERDP dans le domaine d'intérêt des bibliothèques, services de recherche et archives, à la suite du départ de Mme Robin Travis, qui a quitté son parlement pour exercer de nouvelles fonctions. Mme Kelemen agira également en qualité de principal agent de liaison avec la FIAB.

Le Comité a fait le bilan de l'état d'avancement des préparatifs de la prochaine conférence annuelle à Strasbourg, organisée pour la célébration du 40^e anniversaire du réseau du CERDP, et a examiné en détail les nouveaux *Mélanges* pour lesquels un certain nombre de contributions étaient déjà parvenues.

Réunion du Comité exécutif du CERDP

Stockholm, Riksdag, 28-29 septembre 2017

Le Comité exécutif a nommé Mme Paola Bonacci pour un troisième mandat de coordinatrice dans le domaine d'intérêt des affaires économiques et budgétaires.

Le Comité a été informé des derniers préparatifs de la prochaine conférence annuelle et a entendu les comptes-rendus des coordinateurs. Une version imprimée des *Mélanges* « 40 ans de CERDP » a été présentée, qui a reçu le plein assentiment du Comité. Il a examiné et approuvé la proposition d'élaborer de nouvelles formes de réunions des experts dans le cadre du CERDP. Le service de recherche du PE et le Parlement autrichien lanceront une série de projets pilotes sur des sujets précis, qui découlent de travaux de recherche concrets, d'une durée d'une journée, pour un nombre limité d'experts compétents dans ce domaine. Le procès-verbal de la réunion de Stockholm donne de plus amples précisions sur ce point. La version 5 du site internet a été présentée. La migration vers la nouvelle plate-forme est prévue peu de temps avant la réunion annuelle de Strasbourg.

Conférence annuelle des correspondants 2017

Strasbourg, Parlement européen et Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 19-21 octobre 2017

La réunion annuelle de 2017 a porté sur la célébration du 40^e anniversaire du CERDP. La pré-conférence a débuté par un exposé introductif sur l'importance de l'information dans les parlements et pour les parlementaires. Il a été suivi par un historique du parcours emprunté par le CERDP pour devenir un modèle d'échange d'informations et de bonnes pratiques. La journée s'est achevée par de présentation des défis à relever par les services de recherche et les bibliothèques des parlements.

La conférence a donné lieu à la présentation de *Mélanges* dans lesquels les correspondants de plus de 40 parlements ont décrit la situation de la recherche parlementaires et l'importance du CERDP dans la satisfaction des besoins en information des parlementaires, des organes politiques et de l'administration.

La version 5 du site internet du CERDP a été lancée peu de temps avant la conférence : sa structure interne a été totalement remaniée et elle présente une conception d'interfaces adaptatives, qui lui permet de s'adapter à tout type d'outils, qu'il s'agisse d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur classique.

Réunion du Comité exécutif du CERDP

Budapest, Országház, 8-9 mars 2018

Le Comité exécutif s'est occupé des préparatifs de la conférence annuelle d'Helsinki. Les confrères du Parlement finlandais ont présenté leurs propositions pour la pré-conférence, qui sera consacrée à la question de « l'avenir » des activités des parlements. En outre, le Comité exécutif a approuvé les principaux points de la conférence des correspondants vendredi. Un point important de l'ordre du jour portait sur le rôle des correspondants du CERDP. Afin de réunir des informations générales, il a été décidé de lancer une enquête en vue de recueillir des données comparées.

Le Comité a entendu et approuvé les rapports des coordinateurs du CERDP et a pris note des progrès réalisés pour achever et fixer la version 5 du site internet du CERDP.

Réunion du Comité exécutif du CERDP

Berlin, Bundesrat, 6-7 septembre 2018

Le Comité exécutif a examiné et approuvé les dernières modifications apportées au programme de la conférence annuelle d'Helsinki. Il a en particulier pris note de la situation de deux de ses membres, Mme Elisabeth Dietrich-Schulz du Parlement autrichien et M. George Sotirelis du Parlement hellénique, qui quitteront le Comité car leurs deux mandats arrivent à leur terme, ainsi que d'un troisième membre, M. Wieslaw Staskiewicz du Sejm polonais, qui a été remplacé en sa qualité de correspondant du CERDP. Le Comité a remercié les membres sortants de l'engagement dont ils ont fait preuve dans le réseau du CERDP. Il a également convenu d'envoyer un rappel spécifique pour la mise à jour et l'utilisation des fiches thématiques parlementaires.

Le Comité s'est félicité du fait que les parlements de Jordanie et du Kirghizistan soient devenus membres du réseau du CERDP au titre de leur statut de partenaire pour la démocratie et qu'ils aient déjà nommé leurs correspondants respectifs.

Le Comité a par ailleurs examiné de manière approfondie la forte augmentation des demandes et des réponses en 2018.

Pour ce qui est des rapports des coordinateurs du CERDP et de la fixation des futurs lieux des événements du CERDP, le Comité a décidé de publier, dans le cadre de son rapport d'activité, un certain nombre d'infographies des lieux dans lesquels se sont tenus les événements ces 10 dernières années.

Conférence annuelle des correspondants

Helsinki, Eduskunta, 18-20 octobre 2018

La pré-conférence a porté sur la question de l'avenir des parlements. L'Eduskunta finlandais est l'un des rares parlements au monde à compter une « commission de l'avenir ». Des intervenants des institutions finlandaises et de parlements membres choisis du CERDP ont présenté leur approche de l'analyse des futures tendances et leur incidence sur le pays et la législation.

La conférence de vendredi a donné lieu à une présentation du rôle des correspondants du CERDP, qui a été suivie d'un échange de vues sur les bonnes pratiques de la gestion du nombre croissant de demandes adressées au CERDP. Les coordinateurs du CERDP ont présenté les résultats de leurs ateliers respectifs et ont donné une vue d'ensemble des séminaires qui ont eu lieu et qui sont prévus au cours des années à venir. Trois nouveaux membres ont été élus au Comité exécutif du CERDP. Comme à l'accoutumée, le dernier état d'avancement à l'essai du site internet du CERDP était inscrit à l'ordre du jour. Les correspondants ont par ailleurs été invités à mettre à jour régulièrement les fiches thématiques du CERDP, et en particulier les indicateurs parlementaires. La conférence s'est achevée par un compte rendu des activités de la FIAB.

4.3 Séminaires du CERDP sur les domaines d'intérêt

Domaine d'intérêt : affaires économiques et budgétaires

Séminaire « Les parlements et la nouvelle gouvernance économique et budgétaire »

(domaine d'intérêt : affaires économiques et budgétaires)

Bakou, Parlement azerbaïdjanais, 19-20 mai 2016

54 experts issus de 29 parlements et institutions se sont réunis à l'Assemblée nationale de la République d'Azerbaïdjan pour poursuivre leur échange sur la contribution parlementaire à la nouvelle gouvernance budgétaire et aux cadres budgétaires connexes dans les pays européens.

Une enquête détaillée ouverte auparavant sous forme de demande au CERDP avait donné lieu à un grand nombre de réponses importantes. Le séminaire se répartissait en quatre séances thématiques, dont trois ont débuté par un exposé introductif fait par un représentant de l'Azerbaïdjan.

La première séance visait à donner un aperçu de la manière dont les dispositions budgétaires et la souplesse autorisée pouvaient permettre de mettre en œuvre des stratégies de réduction des déficits. La deuxième séance portait sur la contribution parlementaire au semestre européen et à la vue d'ensemble des avant-projets de budget. La troisième séance traitait des questions relatives à la dette publique. La quatrième et dernière séance a fourni des informations sur la manière dont les parlements organisent leur expertise budgétaire interne.

Séminaire « Les parlements confrontés aux questions relatives aux marchés financiers »

(domaine d'intérêt : affaires économiques et budgétaires)

Athènes, Parlement hellénique, 6-7 octobre 2017

43 participants issus de 25 chambres parlementaires se sont réunis au Parlement hellénique pour examiner les difficultés de la dynamique particulière des marchés financiers.

Le séminaire se subdivisait en trois séances :

- Gestion et prévention des crises financières et rôle des parlements : bilan des crises récentes
- Les relations entre les parlements et les banques centrales et autres institutions expertes pour mieux connaître et comprendre les aspects financiers
- Des parlements transparents : la transparence vis-à-vis du grand public et les informations sur les questions relatives aux marchés financiers

**Séminaire « Établissement des coûts et évaluation de l'impact de la réglementation »
(domaine d'intérêt : affaires économiques et budgétaires)**

Tbilissi, Parlement géorgien, 17-18 mai 2018

Ce séminaire a réuni 40 participants issus de 26 chambres parlementaires, dont un universitaire et neuf agents et experts du Parlement géorgien et du Service du budget parlementaire de ce même pays.

Le séminaire a insisté sur l'importance de l'évaluation de l'impact de la réglementation sur les activités des parlements membres relatives au processus décisionnel, car elle contribue effectivement à améliorer la qualité de la réglementation. Bien que l'évaluation de l'impact de la réglementation englobe toute une série de questions diverses, son utilisation est tout particulièrement recommandée lorsqu'on imagine qu'une nouvelle réglementation pourrait avoir un impact économique considérable. C'est ce qui explique l'importance de ce sujet pour les activités du domaine économique au sein du réseau du CERDP.

Domaine d'intérêt : TIC dans les parlements

Séminaire « Un lifting numérique des parlements »

(Les parlements sur le web XIV), domaine d'intérêt : TIC dans les parlements

Berlin, Bundesrat, 9-10 juin 2016

100 participants exactement, qui représentaient 41 chambres parlementaires, se sont réunis à Berlin et au Bundesrat allemand pour la 14^e édition des Parlements sur le web, confirmant ainsi que ce type de séminaire attire traditionnellement le plus grand nombre de participants du réseau du CERDP.

Une enquête détaillée ouverte auparavant sous forme de demande au CERDP avait donné lieu à un grand nombre de réponses importantes.

Le séminaire comportait cinq séances en tout. Intitulée « Éclairage : quoi de neuf ? », la 1^{ère} séance offrait un espace pour la présentation des nouveaux projets actuels dans certains parlements. La 2^e séance était tout spécialement consacrée aux stratégies de communication destinées aux jeunes. La 3^e séance a donné lieu à un certain nombre de présentations sur les applications parlementaires récemment mises au point. La 4^e séance portait sur le flux de travail au sein des équipes éditoriales en ligne des parlements. La 5^e séance avait pour objectif de définir les futures tendances dans le domaine des technologies de l'information et des applications internet, pour lesquelles les parlements doivent trouver des solutions.

**Séminaire « Les ressources informatiques dématérialisées (« cloud ») utilisées par les parlements : quelle stratégie adopter ? »
(domaine d'intérêt : TIC dans les parlements)**

La Haye, Eerste Kamer, 9-11 novembre 2016

71 participants provenant de 37 chambres parlementaires se sont réunis au Sénat néerlandais pour examiner les implications de la très forte augmentation de l'utilisation des services informatiques dématérialisés (« cloud ») et des données en libre accès ces dernières années, ainsi que les solutions qui pourraient être apportées en la matière.

Le programme comportait cinq séances. La 1^{ère} séance traitait des nouveaux projets au sein des parlements. La 2^e séance examinait la question de l'opportunité de procéder au stockage dématérialisé des données parlementaires. La 3^e séance portait en conséquence sur la sécurité des données stockées dans les espaces informatiques dématérialisés. La 4^e séance se penchait sur les difficultés rencontrées par les parlements dans l'acquisition et l'utilisation de données en libre accès au niveau national. Le séminaire s'est achevé par une séance consacrée au moyen de continuer à contrôler l'utilisation des mégadonnées dans le contexte de l'exploration de données, de la protection de la vie privée et de la propriété.

Séminaire « L'incidence des pressions budgétaires sur l'investissement dans les services TIC dans les parlements »

(domaine d'intérêt : TIC dans les parlements)

La Valette, Parlement maltais, 14-15 septembre 2017

Le séminaire, le premier organisé par le Parlement maltais dans le cadre du CERDP, été suivi par 50 participants provenant de 32 assemblées parlementaires.

Son programme se subdivisait en cinq séances. La 1^{ère} séance a donné lieu à la présentation de nouveaux projets au sein des parlements sans lien particulier avec le thème principal du séminaire. La 2^e séance a porté sur les systèmes de gestion de documents et les formats de données communs. Les 3^e et 4^e séances ont abordé une multitude de questions relatives au fonctionnement du parlement sans recours au papier. Le séminaire s'est achevé par une séance consacrée à la radiodiffusion des débats parlementaires (télévision parlementaire).

Séminaire « Numérisation de la société »

(domaine d'intérêt : TIC dans les parlements)

Oslo, Storting, 20-21 septembre 2018

69 participants issus de 40 chambres parlementaires ont assisté à la réunion de 2018, destinée non seulement à la communauté TIC dans les parlements membres du CERDP, mais également aux experts des services de communication web.

Le programme a abordé quatre thèmes principaux :

- la numérisation de la société et son impact sur les parlements
- comment planifier l'innovation
- les nouveaux modes d'interaction avec les citoyens
- la sécurité de l'information et la réglementation générale relative à la protection des données.

Conformément à l'usage, le séminaire a débuté par des présentations sur les nouveaux projets au sein des parlements.

Domaine d'intérêt : bibliothèques, services de recherche et archives

Séminaire « Services innovants pour les bibliothèques, services de recherche et archives parlementaires »

(domaine d'intérêt : bibliothèques, services de recherche et archives)

Oslo, Storting, 7-9 septembre 2016

Le séminaire a réuni quelque 65 participants provenant de 35 parlements. Il a donné lieu à 12 contributions de sept parlements différents : Parlement européen, Russie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Allemagne et Royaume-Uni. Des experts et des agents norvégiens ont également présenté leurs contributions.

Les sujets abordés étaient les produits et leur diffusion, le caractère public ou secret de la teneur de ces produits, l'infographie et, enfin, les sources alternatives d'informations.

Séminaire « Bibliothèques et services de recherche et de documentation dans les parlements : expériences, tendances et perspectives »

(domaine d'intérêt : bibliothèques, services de recherche et archives)

Rome, Camera dei deputati et Senato, 8-9 juin 2017

Le séminaire, organisé conjointement par la Chambre des députés et le Sénat italiens, a réuni 71 participants issus de 40 parlements. Il a débuté par l'exposé introductif de Mary Mazanec, directrice du Service de recherche du Congrès des États-Unis (CRS), qui a ouvert le premier jour du séminaire en abordant les problèmes auxquels son service devait trouver des solutions appropriées. La première séance a porté sur les principes de la recherche et de l'analyse dans les parlements. La 2^e séance était consacrée à l'équilibre entre aide aux parlements et ouverture au public. Le sujet de la troisième séance était celui de la recherche intégrée au processus parlementaire.

Le deuxième jour s'est ouvert par un exposé introductif d'Anthony Teasdale, du Service de recherche du Parlement européen, qui a présenté les principales décisions prises au moment de la mise en place de ce nouveau service. La 4^e séance a donné un aperçu des compétences, des facteurs de qualité et des méthodes d'évaluation relatifs aux produits de recherche. La collaboration avec les partenaires extérieurs a fait l'objet de la 5^e séance. Le séminaire s'est achevé par une présentation de l'évaluation des politiques publiques au cours de la 6^e séance. Chaque séance a débuté par les résultats correspondants d'une enquête préalable du CERDP.

Séminaire « L'avenir des services de recherche et des bibliothèques parlementaires dans une ère de rapide mutation : optimiser la qualité, le service, la livraison et la pertinence »

(domaine d'intérêt : bibliothèques, services de recherche et archives)

Bruxelles, Parlement européen, 21-22 septembre 2017

Le Service de recherche du Parlement européen a organisé pour la première fois un séminaire dans le cadre du CERDP, qui a réuni 73 participants issus de 36 chambres parlementaires.

Les « groupes de discussion » ont représenté une nouvelle caractéristique prometteuse des séminaires du CERDP. Les participants ont eu l'occasion d'examiner les questions méthodologiques et les défis à relever dans trois ateliers parallèles sur le Brexit, l'économie circulaire et la politique migratoire en Europe. Une séance spéciale était consacrée aux initiatives régionales de coopération entre les services de recherche parlementaires des pays nordiques, de l'Europe du Sud-Est et du

Groupe de Visegrad (V4). Cette séance, mais aussi les contributions faites lors des ateliers, ont révélé un très vif intérêt pour le renforcement de l'échange d'informations entre les services.

**Séminaire « La recherche parlementaire à l'ère du numérique »
(domaine d'intérêt : bibliothèques, services de recherche et archives)
Londres, Chambre des Lords et Chambre des Communes, 21-22 juin 2018**

Le séminaire était accueilli conjointement par la Chambre des communes et la Chambre des lords du Parlement britannique et a réuni 70 délégués de 35 organes parlementaires de l'ensemble de l'Europe.

Ce séminaire a abordé, dans le cadre du thème « La recherche parlementaire à l'ère du numérique », tous les secteurs de ce domaine d'intérêt (bibliothèques, services de recherche et archives), en privilégiant les principaux sujets suivants :

- la disparition de l'information : difficultés et possibilité pour les parlements de préserver l'information à l'avenir ;
- les bibliothèques parlementaires en mouvement : les défis de la relocalisation des services et leur impact sur les méthodes de travail du personnel et les services fournis aux clients ;
- l'utilisation de l'infographie et de la visualisation des données dans la recherche parlementaire, ses avantages et ses dangers ;
- le marketing et la communication de la recherche parlementaire : blogues, sites internet, utilisation de matériel vidéo et de médias sociaux.

Les panels thématiques se sont accompagnés de séances de présentation de panneaux d'affichage, qui ont permis aux participants de se familiariser davantage avec le sujet et d'en discuter.

**« L'avenir des services de recherche et des bibliothèques parlementaires dans une ère de rapide mutation : comment aider le mieux possible les parlementaires à assumer leurs multiples rôles »
(domaine d'intérêt : bibliothèques, services de recherche et archives)
Bruxelles, Parlement européen, 27-28 septembre 2018**

Le séminaire, qui était organisé conjointement par le Service de recherche du Parlement européen (EPRS) et la Direction des relations avec les parlements nationaux du Parlement européen, a réuni 60 participants issus de 28 chambres parlementaires.

Le séminaire a porté sur la prestation de services aux parlementaires dans l'exercice de leurs multiples rôles : à titre individuel, en qualité de membres de commissions spécialisées et dans leurs activités croissantes de sensibilisation. Il a été l'occasion de présenter de nouveaux projets et de partager l'expérience acquise. Des « groupes de discussion » parallèles spécifiques ont examiné les questions méthodologiques de la recherche dans le domaine du Brexit, de l'immigration et de l'Union monétaire européenne.

Domaine d'intérêt : pratiques et procédures parlementaires

Séminaire « examen pré- et post-législatif au Parlement et hors du Parlement, une caractéristique propre du processus législatif ? : études de cas et bonnes pratiques » (domaine d'intérêt : pratiques et procédures parlementaires) Dublin, Chambres de l'Oireachtas, 24-25 novembre 2016

51 participants issus de 26 chambres parlementaires et d'une organisation internationale (l'OSCE) ont participé au premier séminaire du CERDP réuni depuis longtemps par les chambres irlandaises de l'Oireachtas sur l'examen pré- et post-législatif au Parlement et hors du Parlement.

Le programme comportait trois parties. Il a débuté par une séance principalement consacrée à l'examen pré-législatif, suivie par une séance sur la législation de l'UE, et s'est achevé par la partie portant sur la phase post-législative. Deux exposés introductifs, l'un sur l'examen législatif en général et l'autre sur l'évaluation de l'impact dans les parlements, ont fourni des informations générales pertinentes et un bon point de départ pour le débat. On peut considérer que le but poursuivi par ce séminaire, qui était de présenter des exemples concrets de législation, a été parfaitement atteint.

Pour la première fois lors d'un événement du CERDP, la pause-café prolongée a donné lieu à deux séances de présentation de panneaux d'affichage, qui ont permis d'expliquer les activités de contrôle parlementaire à de petits groupes de personnes intéressées et d'engager des discussions informelles.

Séminaire « Légitimité des parlements et nouveaux instruments de contrôle » (domaine d'intérêt : pratiques et procédures parlementaires) Lisbonne, Assembleia da República, 8-9 mai 2017

Le Parlement portugais a accueilli un séminaire du CERDP qui visait à examiner les modalités, les pratiques et l'évolution du contrôle parlementaire. 56 participants au total, issus de 26 chambres parlementaires (dont deux assemblées parlementaires et un invité spécial) ont assisté à ce séminaire.

La première séance du séminaire a été consacrée aux nouveaux instruments de contrôle des parlements. La deuxième séance s'est poursuivie sur ce sujet et a porté sur quatre questions cruciales auxquelles sont confrontées les commissions d'enquête parlementaires, à savoir la relation entre les enquêtes parlementaires et les tribunaux, l'exercice du contrôle et la coopération dans les enquêtes des commissions parlementaires, les préoccupations relatives aux informations sensibles et le règlement des litiges. La troisième séance a porté sur l'efficacité d'instruments de contrôle parlementaire plus courants, tels que les séances de questions au gouvernement et les questions écrites. Pour la deuxième fois depuis Dublin, le programme du séminaire a comporté une présentation de panneaux d'affichage. Les présentations de panneaux d'affichage sont devenues une caractéristique importante des séminaires dans ce domaine d'intérêt, car elles permettent de tirer des enseignements et de discuter de l'expérience acquise par les autres parlements de manière informelle et spontanée.

Séminaire en ligne sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du règlement général sur la protection des données (RGPD) dans les parlements (domaine d'intérêt : pratiques et procédures parlementaires) 23 avril 2018

Le coordinateur Pratiques et procédures parlementaires du CERDP a organisé sous forme de projet pilote un atelier en ligne sur le règlement général sur la protection des données (RGPD) et ses incidences sur les parlements membres. Ce séminaire en ligne était organisé par le Parlement

autrichien. Le règlement est en vigueur depuis mai 2018 et a d'importants effets pour les parlements, qui sont notamment tenus à présent de nommer des délégués à la protection des données.

Vu le succès de ce séminaire en ligne, il a été décidé d'organiser davantage de réunions sous cette forme l'année suivante. Le Parlement autrichien serait disposé à continuer à les accueillir.

Séminaire « Comment organiser le début d'un mandat électoral ? »

(domaine d'intérêt : pratiques et procédures parlementaires)

Berlin, Bundestag

31 mai – 1^{er} juin 2018

Le séminaire a réuni 80 experts provenant de 31 chambres parlementaires.

L'organisation du début d'un mandat électoral représente une tâche récurrente de l'administration parlementaire. D'une part, les parlements sont confrontés à des questions purement pratiques, par exemple comment gérer le transfert aux nouveaux parlementaires de l'espace et du matériel affectés aux parlementaires précédents et comment gérer la transition au sein de l'infrastructure informatique. D'autre part, l'administration parlementaire doit également contribuer à la transition parlementaire sur le plan du règlement du Parlement ou de la constitution des groupes parlementaires.

Le séminaire a combiné les séances publiques en petit groupe et des séances plénières qui ont permis à de nombreuses personnes d'intervenir. Les programmes de présentation à l'intention des parlementaires et les questions administratives, comme l'affectation des bureaux, ont tout particulièrement suscité l'intérêt des participants.

4.4 Version 5 du site internet du CERDP

Le 40^e anniversaire du CERDP est tombé à point nommé pour inaugurer la version 5 du site internet du CERDP. La version 4 était devenue opérationnelle en 2007 et représentait déjà un énorme progrès, car elle jetait les bases qui ont permis de faire du site internet la plate-forme centrale de l'échange d'informations au sein du réseau du CERDP. Aujourd'hui, les membres du réseau utilisent presque quotidiennement le site et ses systèmes de flux de travail (workflows), directement ou indirectement, pour adresser une demande, donner une réponse, s'inscrire à un événement du CERDP ou simplement rechercher dans la base de données des informations sur l'actualité.

Au cours des dix années comprises entre 2007 et 2017, la version 4 du site a fait l'objet de nombreuses modifications et évolutions. De nouvelles procédures, telles que le workflow électronique pour les demandes, et de nouveaux modules, comme les pages de séminaires, ont été ajoutés. Tout cela a été réalisé sans toucher à la structure interne et à l'organisation du site. La version 5 permet d'adapter le site internet aux années à venir, non seulement parce que son infrastructure essentielle et son aspect visuel ont été réaménagés, mais surtout parce que le site peut désormais être utilisé de manière optimale sur tous les appareils existants, qu'il s'agisse d'un ordinateur classique, d'une tablette ou d'un téléphone portable. Cette « conception adaptative » permet de consulter le site Web de n'importe quel lieu, à tout moment, chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Les travaux ont débuté en 2016 par une évaluation détaillée du site internet existant, qui a tout particulièrement mis l'accent sur la structure interne. Les fonctions et modules obsolètes ont été supprimés et une nouvelle structure plus cohérente a été définie. Il a par ailleurs fallu mettre le logiciel utilisé en conformité avec les exigences informatiques du Parlement européen. La définition de la nouvelle conception graphique du site internet, c'est-à-dire sa partie visible, a été le fruit

d'intenses discussions et s'est inspirée du design web dernier cri pour rendre le site facile à manipuler, attrayant et « adaptatif » aux appareils des utilisateurs.

Dans les mois qui ont suivi, chaque module a été développé, testé et mis en œuvre. La mise en place de l'architecture du serveur et de la base de données interne a représenté une étape cruciale. Le Comité exécutif a examiné et approuvé les rapports d'activité lors de ses réunions. Les correspondants ont pu faire part de leur avis lors de la réunion annuelle de 2016 et proposer des évolutions futures. A un moment donné, il a été jugé important de créer un groupe chargé de tester cette nouvelle version, afin d'obtenir les indispensables observations des correspondants, qui forment le principal groupe d'utilisateurs. Les contributions de ce groupe ont été extrêmement utiles.

L'excellente coopération avec la Direction générale de l'information et des technologies du Parlement européen a été essentielle à la réussite du projet. Cette réalisation n'aurait pas été possible sans l'engagement et la longue expérience du chef de projet informatique du CERDP, Jerry Hilbert. Nous lui adressons nos remerciements les plus sincères.

La version 5 permettra d'adapter le site internet du CERDP pour les années à venir, dans l'intérêt de tous les membres du réseau.

Annexes

Annex 1. Statuts du CERDP (Septembre 2012)

Les statuts du CERDP ont été adoptés par les Secrétaires généraux réunis lors de la Conférence des Présidents à Budapest le 7 juin 1996 et, par la suite, amendés à Tallinn le 31 mai 2006 et à Strasbourg le 21 septembre 2012.

PRÉAMBULE

Le Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (CERDP) a été créé en 1977 à la demande de la Conférence des Présidents des Assemblées parlementaires européennes (à partir de 2004 : la Conférence européenne des Présidents de parlement).

I. OBJECTIFS

Article 1

1. Le CERDP a pour objectif de promouvoir les échanges d'informations, d'idées, d'expériences et de bonnes pratiques entre les administrations des parlements d'Europe sur des sujets d'intérêt commun, de renforcer l'étroite coopération entre les services parlementaires dans tous les domaines de l'administration, de la législation, de l'information, des études et de la documentation parlementaires ; et de recueillir, échanger et diffuser les études réalisées par les services parlementaires.
2. Lors de l'échange d'information, le CERDP encourage, chaque fois que possible, l'emploi et le développement des technologies de l'information et de la communication.
3. Le CERDP coopère avec d'autres réseaux s'occupant de l'échange d'informations entre les parlements d'Europe.

II. COMPOSITION DU CERDP

Article 2

Le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et les assemblées parlementaires, dont les présidents sont membres de la Conférence européenne des Présidents de parlement, sont membres du CERDP.

Article 3

1. Un parlement jouissant du statut d'invité spécial ou d'observateur auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe peut participer aux différentes activités du CERDP mais sans voter en son sein.
2. Le CERDP peut coopérer avec des assemblées parlementaires non européennes.

III. ORGANES DU CERDP

i. LA RÉUNION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

Article 4

Le CERDP travaille sous l'autorité des Secrétaires généraux des assemblées membres. Lors de leurs réunions organisées tous les deux ans à l'occasion de la Conférence européenne des Présidents de

parlement, ils approuvent le rapport d'activité et le programme d'action du CERDP et définissent les priorités de son fonctionnement.

ii. LA CONFÉRENCE DES CORRESPONDANTS

Article 5

1. Le Secrétaire général de chaque assemblée parlementaire nomme un haut fonctionnaire (correspondant) chargé de représenter son assemblée au sein de la Conférence des correspondants du CERDP. Les Secrétaires généraux peuvent aussi nommer des correspondants adjoints.
2. Le Correspondant est choisi parmi des fonctionnaires ayant de par leurs activités, des relations étroites avec le CERDP et qui ont des contacts directs avec le Secrétaire général de leur assemblée. Il/elle pourra ainsi coordonner les activités des fonctionnaires de leur assemblée, appelés à jouer un rôle actif au sein du CERDP.

Article 6

1. La Conférence des correspondants est responsable, en coopération avec les co-directeurs (voir l'article 8), de l'organisation des activités du CERDP. Elle examine le projet de rapport d'activité du CERDP, élaboré et présenté par les co-directeurs, qui comprend le programme d'action du CERDP pour les deux années suivantes.
2. Le rapport, ainsi que le programme d'action, est ensuite soumis pour approbation aux Secrétaires généraux et, par la suite, à la Conférence européenne des Présidents de parlement, qui est invitée à en prendre note.
3. Les réunions de la Conférence des correspondants, présidées par les co-directeurs, ont lieu au moins tous les douze mois.
4. Les décisions de la Conférence des correspondants sont prises, en principe, par consensus. Dans l'impossibilité de parvenir à un consensus, les décisions sont acquises par vote, avec majorité des deux tiers des suffrages exprimés requise, réunissant la majorité des membres du CERDP (voir l'article 2).

iii. LE COMITÉ EXÉCUTIF

Article 7

1. Le Comité exécutif est composé des deux co-directeurs et de cinq Correspondants désignés par la Conférence des correspondants. Il se réunit, aussi souvent que nécessaire, à la demande d'au moins deux de ses membres ou de cinq correspondants.
2. Les membres du Comité exécutif, autres que les co-directeurs, sont élus pour un mandat de trois ans. Ils sont rééligibles. Les élections ont lieu lors de la réunion annuelle des correspondants, en prenant dûment en considération le besoin de préserver l'équilibre géographique dans la composition du Comité exécutif.
3. Le Comité exécutif prend des décisions si la majorité des membres sont présents. Les décisions sont acquises à la majorité des suffrages exprimés.

iv. LES CO-DIRECTEURS

Article 8

1. Les Secrétaires généraux du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe nomment chacun un haut fonctionnaire en tant que co-directeur du CERDP.
2. Les deux co-directeurs sont responsables de la gestion de toutes les activités du CERDP ; ils se font assister par les deux co-secrétaires du CERDP et par d'autres fonctionnaires de leur institution respective.

3. En même temps, les co-directeurs peuvent être les correspondants de leur assemblée.

IV. MÉTHODES DE TRAVAIL

Article 9

1. Le CERDP promeut la coopération entre les assemblées membres par l'échange d'informations, la compilation de documentation et d'études et l'organisation de séminaires ; et par le partage des connaissances sur les applications parlementaires des TIC. Sur proposition du Comité exécutif, la Conférence des correspondants élabore des lignes directrices détaillées pour les études et les demandes comparatives et pour l'organisation des séminaires du CERDP.
2. Le CERDP peut également participer à ou initier d'autres activités organisées dans son domaine d'intérêt.
3. Lorsqu'elle estime qu'un domaine nécessite une activité continue, la Conférence des correspondants peut décider la désignation d'un coordinateur chargé de promouvoir, dans ce domaine, une coopération étroite entre les assemblées membres. Ce coordinateur est choisi par le Comité exécutif au sein du personnel compétent des assemblées membres, avec le consentement de l'assemblée concernée, pour un mandat renouvelable de trois ans.
4. Sur proposition du Comité exécutif, et pour un mandat précis, la Conférence des correspondants peut aussi décider la création de groupes de travail *ad hoc* composés de membres des personnels des assemblées membres. Le Comité exécutif en définit alors la durée, qui ne peut être supérieure à trois ans.

V. FINANCEMENT DU CERDP

Article 10

1. Les assemblées membres du CERDP supportent les frais de participation de leurs fonctionnaires aux activités du CERDP de même que les coûts de communication avec le CERDP.
2. Ces assemblées membres peuvent organiser des activités du CERDP, telles que des réunions, des séminaires etc. en prenant à leur charge les frais qui en découlent. Elles peuvent aussi verser des contributions financières volontaires au CERDP.
3. Les frais de fonctionnement courants du CERDP sont pris en charge par les budgets du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe conformément à la pratique actuelle.
4. Le CERDP peut accepter des donations extérieures après avis favorable de la Conférence des Correspondants.

VI. RÉVISION DES STATUTS

Article 11

La révision de ces statuts relève de la compétence des Secrétaires généraux des assemblées membres qui se réunissent à l'occasion de la Conférence européenne des Présidents de parlement.

Annexe 2. Statistiques sur les demandes comparatives, les réponses et les résumés comparatifs 2003 - 2018

Demandes comparatives

Country	Chamber	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
	PACE					1		2	1	3	2	3	4	2	6	5	4	6	4	6	49
	AWEU									1		1									2
	EP	3	11	7	9	10	13	5	8	5	3	9	10	16	8	5	13	11	5	5	156
Albania	Kuvendi		1	1			1	4			2	1		1	3	12	10	7	10	8	61
Andorra	Consell General																				
Armenia	National Assembly					3	5	1	5	2					1	1	1			2	21
Austria	Parlament			1	3			2	4		4	2	2	3	3	4	1	3	3	4	39
Azerbaijan	National Assembly							1				1				1		1			4
Belgium	Chamber	1	2	1	2	2	1	1	1	1	2	1	2	2	1	1	1	1		1	24
	Senat	1		1				1		2	1	1	5	1	1		1	1			16
Bosnia-Herzegovina	House of Representatives				2	3	3	3	5	1	3	4	2	2	2	1	1	3	3	2	40
Bulgaria	National Assembly			1	5	3	1		4	4	2	12	5	10	3	4	7	4	7	10	82
Canada	Parliament										1	2	1	1	1	1				1	8
Croatia	Hrvatski Sabor					2		1		2	3	1		9	9	9	8	2	6	2	54
Cyprus	House of Representatives		1		1	2	3	1		2	1	1	3	5	6	4	4	2	3	12	51
Czech Republic	Chamber			1	3	19	16	5	10	9	6	8	7	6	5	12	18	19	13	31	188
Czech Republic	Senate										2	1	1		1						5
Denmark	Folketinget			1	3	2	2	1	3	4	3		2	1	4	4	2	4	9	2	47
Estonia	Riigikogu			3	1	8	4	5	3	8	4	2	5	4	2	1	1	3	8	9	71
Finland	Eduskunta			1	3		5	2	2	4	3	3	4	2	4	4	3	4	4	6	54
France	Assemblée nationale				1	3	5	7	10	11	12	17	13	8	8	11	4	8	16	10	144
	Senat							1		1				2	1	2	2	2	4	1	16
Georgia	Parliament				2	6	11	17	13	4	12	10	11	6	18	15	14	8	20	16	183
Germany	Bundesrat										1		1	1				1			4
	Bundestag	2	1	3	11	4	5	22	28	29	26	51	51	50	24	37	53	41	28	43	509

Greece	Vouli ton Ellinon					1	1	1	2	3	1	5	5	2	5	7	1	2	5	2	43
Hungary	National Assembly			1		2	4	1	5	12	11	6	10	9	9	11	5	7	12	6	111
Iceland	Althingi					1	2				1				1				1	1	7
Ireland	Houses of the Oireachtas	1						1	4	7	10	5	11	6	5	8	5	5	13	15	96
Israel	Knesset					4	8	9	10	9	9	10	11	10	6	7	5	8	11	117	
Italy	Camera dei Deputati		1	3	3	1	1	1	2		1		2	3	2	1	2	3	5	31	
	Senato	1		1		1	1	3	2	2			2	1		6	1	4		25	
Latvia	Saeima				1	1		3	2	4	1		1	5	3	2	3	2	3	5	36
Liechtenstein	Landtag																				
Lithuania	Seimas			1	2	1	6	2	3	3	5	5	8	5	5	7	9	6	11	12	91
Luxembourg	Chambre											1					1				2
Malta	Parliament													3	1	1					5
Moldova	National Assembly					2		4	1	3		5	9	9	3	4	7	7	2	4	60
Monaco	National Council																				
Montenegro	Parliament											2	2	4	3	8	4	3	9	5	40
Morocco	Chamber																				
Netherlands	Eerste Kamer	1	1	1				1				2						1			7
	Tweede Kamer			1	4	9	10	9	6	7	8	4	4	8	6	4	1	8	4	11	104
North Macedonia	Assembly				1		3	3	5	4	1	1	1	1	1	2	2	4	2	4	35
Norway	Stortinget						2	3	11	2		6	2	4	3	5	3	1	1	1	44
Poland	Sejm			1	4	4	4	7	14	9	10	6	6	12	11	7	5	6	4	2	112
	Senat			2	3	2	2	5	8	1	3	1	1	5	4	1	2	2	1	2	45
Portugal	Assembleia			6	4	2	1	4	5	3	4	4	3	5	1	4	3	10	7	8	74
Romania	Camera Deputailor		1				2	1	3	3	5	3	3	3	3	3	3	5	10	4	52
	Senat							1		2	6	8	2	4	1	8	6	15	3		56
Russia	Duma				1	2			1								1				5
	Federation Council			1	3	4	1	1		1	5		5	1	3	1	3	1	1	1	32
San Marino	Consiglio Grande e Generale																				
Serbia	National Assembly								3	2	3	4	3	12	7	5	6	1	2		48
Slovakia	National Council		2	4	9	8	12	7	5	6	10	7	19	10	16	21	18	21	31	31	237

Slovenia	National Council				1		1	1	3			1			1			2	2	1	13	
	National Assembly		2	5	1	1	5	1	3	1	8	4	4	2	4	2	5	6	5	2	61	
Spain	Congreso de los Diputados		3			1	2	1	1	3	1		2	4	4		1	1	1	4	29	
	Senado				1	2	1	2	4	3		2					1			1	17	
Sweden	Riksdag		2	3	8	17	11	11	13	16	18	10	18	19	16	5	20	15	21	12	235	
Switzerland	Bundesversammlung					2	1	2	1	3	1	1		1	2	1	3	2	1	1	22	
Turkey	The Grand National Assembly		1	1	2	4	4	7	5	6	5	4	7	7	5	6			1		2	67
Ukraine	Verkhovna Rada				2	1								1						1	5	
United Kingdom	House of Commons		4	4		3	2	4	5	5	6	5	9	5	2	10	4	7	13	5	93	
	House of Lords			2	1		1	1	1	3	1	2	1	2			1	1	1		18	
United States of America	Congress								1	1	1		5	3	1				2	1		15
		10	33	58	96	138	161	177	224	219	223	243	286	297	254	268	287	274	337	333	3918	

Réponses aux demandes comparatives¹

NB : veuillez noter que les demandes sont parfois adressées à une sélection de parlements et non à l'ensemble du réseau du CERDP

Country	Chamber	2000*	2001*	2002**	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
	PACE				2	10	9	3	22	16	12	12	20	30	22	6	10	15	9	11	209
	AWEU				2			1	11	1	3	2									20
	EP	2	2	10	12	14	15	26	34	39	38	29	35	38	38	21	20	34	36	30	473
Albania	Kuvendi		8	18	7	12	30	22	37	24	9	13	18	17	23	81	66	76	79	65	605
Andorra	Consell General							20	59	45	55	60	56	82	72	62	27	46	16	35	635
Armenia	National Assembly	1		4	5	18	36	25	35	19	4			2	4	1				22	176
Austria	Parlament	4	18	48	62	97	111	125	160	166	151	139	233	222	210	216	224	221	265	282	2954
Azerbaijan	National Assembly						3		7	11	6		2	4	4	15	11	6	21	8	98
Belgium	Chamber	5	13	43	53	77	112	100	142	147	154	139	190	196	180	158	183	169	139	113	2313
	Senat	6	23	62	60	69	102	100	127	160	165	149	136	149	153	152	160	135	88	86	2082
Bosnia-Herzegovina	House of Representatives			6	25	10	51	49	57	43	50	9	14	40	25	37	20	73	78	24	611
Bulgaria	National Assembly		6	13	43	50	55	8	71	93	122	95	57	35	41	39	16	31	33	12	820
Canada	Parliament					1					39	72	84	103	91	105	82	94	99	89	859
Croatia	Hrvatski Sabor	2	12	39	29	56	65	58	91	77	90	84	86	99	120	179	180	168	202	224	1861
Cyprus	House of Representatives		8	22	15	45	37	43	105	133	89	125	155	167	159	129	81	58	27	11	1409
Czech Republic	Chamber	2	7	20	27	56	79	46	124	113	127	117	122	147	142	135	158	161	199	204	1986

¹ *Chiffres pour 2000 et 2001 basés sur le nombre de réponses à la date de la demande

** Chiffres depuis 2002 basés sur la date de publication de la réponse (lorsqu'elle est mise en ligne sur le site). Le filtre « sélectionner par date de publication des réponses était activé (au lieu de date des demandes) »

Czech Republic	Senate		3	13	16	35	41	33	49	46	39	38	39	36	44	11	25	51	28	7	554	
Denmark	Folketinget	3	12	45	57	79	120	125	167	181	170	164	175	200	149	142	164	171	153	138	2415	
Estonia	Riigikogu	2	12	31	50	90	116	112	143	159	161	162	188	200	187	190	195	193	230	240	2661	
Finland	Eduskunta	5	17	51	65	103	117	126	168	186	183	182	208	226	192	204	212	214	257	239	2955	
France	Assemblée nationale	5	22	50	49	69	68	21	67	170	147	146	212	240	209	216	228	214	269	244	2646	
	Senat	1	7	11	9	10	18	12	22	16	15	17	13	18	49	37	49	54	35	32	425	
Georgia	Parliament	4	7	25	27	52	57	48	73	69	35	64	59	36	51	71	55	66	67	60	926	
Germany	Bundesrat	2	13	34	34	44	68	47	54	163	154	149	174	181	200	214	211	209	274	276	2501	
Germany	Bundestag	3	8	26	42	58	31	121	182	175	186	181	211	230	207	216	243	224	349	338	3031	
Greece	Vouli ton Ellinon	2	11	28	40	56	89	75	112	129	145	160	191	196	173	190	191	180	228	219	2415	
Hungary	National Assembly	1	2	11	7	14	20	23	28	94	112	131	163	166	165	179	188	191	226	232	1953	
Iceland	Althingi	1	6	18	15	25	60	32	55	55	62	65	68	76	55	58	53	67	63	55	889	
Ireland	Houses of the Oireachtas	3	5	18	12	5	11	21	58	32	59	61	49	49	60	56	48	101	108	111	867	
Israel	Knesset						48	46	38	48	50	38	55	58	61	52	46	55	61	58	714	
Italy	Camera dei Deputati	2	10	36	31	63	91	106	165	179	180	192	220	211	180	154	143	71	23	89	2146	
	Senato	4	19	47	47	77	89	106	158	175	150	164	224	211	188	171	138	47	15	95	2125	
Jordan	House of Represent,																				13	13
Latvia	Saeima	1	7	22	43	70	94	79	77	91	88	115	137	154	157	143	142	141	167	227	1955	
Liechtenstein	Landtag					1		8	8	27	14	18	8	23	3	7	2	4	1	5	129	
Lithuania	Seimas	1	4	17	28	63	86	87	96	150	139	153	171	173	180	187	178	178	210	214	2315	
Luxembourg	Chambre	1		3	6	21	22	12	40	33	37	23	77	96	107	132	104	82	123	113	1032	
Malta	Parliament					1								15	3	2		2	1	4	28	
Moldova	Assemblée nationale	1	2	6	4	17	2	15	15	12	4	44	71	27	11	30	52	26	16	9	364	
Monaco	National Council																					
Montenegro	Parliament											2	38	77	71	76	77	77	96	64	578	
Morocco	Chamber														1						1	
Netherlands	Eerste Kamer			2	31	14	15	7	40	74	70	53	48	43	21	39	45	37		8	547	
	Tweede Kamer	4	11	37	45	27	50	79	118	135	104	135	184	186	155	159	157	171	181	145	2083	
North Macedonia	Assembly	1	2	10	23	55	65	54	81	77	82	80	75	77	25	28	37	68	93	72	1005	
Norway	Stortinget	1	3	14	24	33	62	57	81	104	111	87	113	132	112	112	92	102	120	103	1463	
Poland	Sejm	2	9	25	46	86	114	114	145	156	155	158	185	188	176	187	194	179	226	245	2590	

	Senat	2	8	28	35	25	65	40	60	59	45	59	70	64	136	183	197	138	225	240	1679
Portugal	Assembleia	6	12	31	53	83	93	85	135	125	153	150	186	200	183	194	188	180	217	228	2502
Romania	Camera Deputatilor	2	2	8	14	21	18	44	112	140	142	142	153	140	151	157	149	130	166	97	1788
	Senat	1		3	3	1		10	63	36	7	15	28	27	28	29	57	61	36	22	427
Russia	Federation Council		3	8	11	20	26	7	37	35	28	36	24	55	83	73	55	27	11	6	545
	Duma		1	2	7	31	33	45	53	37	32	34	30	28	22	9	6		2		372
San Marino	Consiglio Grande																		17	35	52
Serbia	National Assembly							27	81	72	51	68	50	50	69	87	76	88	84	42	845
Slovakia	National Council	1	5	24	39	88	105	104	135	150	143	142	166	169	161	168	185	175	205	207	2372
Slovenia	National Council	2	7	17	3	15	15	8	12	5	10	21	20	7	27	6	17	81	52	65	390
	National Assembly	2	6	27	33	62	81	78	85	92	132	110	124	162	118	152	152	153	169	173	1911
Spain	Congreso de los Diputados	1	14	24	18	50	49	56	74	62	94	113	186	205	182	198	196	170	238	264	2194
	Senado	3	21	56	56	89	56	42	65	60	72	90	100	59	68	70	73	56	81	67	1184
Sweden	Riksdag	8	24	65	63	89	109	119	156	175	152	174	185	206	189	202	213	198	262	249	2838
Switzerland	Bundesversammlung	1	8	29	29	52	73	69	82	82	96	84	79	95	88	82	76	69	63	62	1219
Turkey	The Grand National Assembly	1	4	11	27	5	11	36	40	51	60	60	55	51	57	54	39	62	80	73	777
Ukraine	Verkhovna Rada	3	5	24	25	15	15	7	24	13	5	8	18	24	10	13	25	28		2	264
United Kingdom	House of Commons	8	24	66	68	96	125	147	184	190	184	186	213	206	161	161	175	162	196	236	2788
	House of Lords	4	12	29	30	43	45	17	47	40	14	23	70	176	98	162	136	119	140	222	1427
United States of America	Congress					1	45	32	59	65	59	47	49	31	21	7	8	3	5	13	445
Total		117	445	1317	1607	2469	3223	3165	4826	5312	5245	5389	6370	6811	6328	6606	6530	6362	7160	7174	86456

Résumés des demandes comparatives

Country	Chamber	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
	PACE		1		1		1	1		2	2		2	3	1	2		16
	AWEU								1									1
	EP	1	5	7	3	4	3	3	7	5	9	2	2	4	4	2		61
Albania	Kuvendi													3				3
Andorra	Consell General																	
Armenia	National Assembly																	
Austria	Parlament	2			1	4		3	1	2	2	2	2	2	3	2	1	27
Azerbaijan	National Assembly																	
Belgium	Chambre	2	3	1	1		1		1	1	3	1	1		1			16
	Senat				1		1	1	1	3	1	1						9
Bosnia-Herzegovina	House of Represent,				1	1		3				1	1	1	2	4	1	15
Bulgaria	National Assembly					1												1
Canada	Parliament									1								1
Croatia	Hrvatski Sabor						1	3	1		7	2	6	10		8	2	40
Cyprus	House of Represent.													1				1
Czech Republic	Chamber			3			1		1	3		1		4	6	5		24
Czech Republic	Senate																	
Denmark	Folketinget										1							1
Estonia	Riigikogu					1	5	2		3	2		1	1	1			16
Finland	Eduskunta	1				1	1	2	1			1	1			1	1	10
France	Assemblée nationale	2		1			1					1	1					6
	Senat													1		2		3
Georgia	Parliament								1		1		1	1	3	1		8
Germany	Bundesrat						1	2			1			1				5
	Bundestag				1	2	2	4	10	8	2	1	4	18	17	28	1	98
Greece	Vouli ton Ellinon						1	1	1	3		4		2	2	1	3	18
Hungary	National Assembly				1	1	1						7	3	5	4	5	27
Iceland	Althingi																	
Ireland	Oireachtas							4	4	8	3	4	2	1	3	2		31

Israel	Knesset				1	3	3	1	4				2	1				15
Italy	Camera dei Deputati										1	1						2
	Senato		1	1	2	2					1							7
Latvia	Saeima	1		1							1	2	1					6
Liechtenstein	Landtag																	
Lithuania	Seimas					1			1									2
Luxembourg	Chambre							1							1			2
Malta	Parliament																	
Moldova	Assemblee nationale			1					7	1				4	5			18
Monaco	National Council																	
Montenegro	Parliament														1			1
Netherlands	Eerste Kamer							1							1			2
	Tweede Kamer	1			1					1		2						5
North Macedonia	Assembly								2	1			1		2		1	7
Norway	Stortinget		1			1			1									3
Poland	Sejm			3	2	5	6	1	1	8	1				1			28
	Senate			1		1	2	1		3	1	2	2					13
Portugal	Assembleia					2	2			2		1	1	1	1	3		13
Romania	Camera Deputailor		2	1	2		4	3	3	1	1							17
	Senat																	
Russia	Duma																	
	Federation Council								2	1	1	1	1	1				7
San Marino	Consiglio Grande																	
Serbia	National Assembly					1	2	1				1						5
Slovakia	National Council	1	1		2	2			4						1			11
Slovenia	National Council										1			1	1			3
	National Assembly		2	1	1		3	4	3	2	1	3	3	4	4	3		34
Spain	Congreso		1				1		2	1	5		1	1	1	4		17
	Senado				1	1							1					3
Sweden	Riksdag	1			3	3	11	5	12	10	9	5	12	8	14	12		105
Switzerland	Bundesversammlung			1		2	1	1		1		1		1				8
Turkey	National Assembly			2		1	2	2	1	1	1	4		2				16

Ukraine	Verkhovna Rada																	
United Kingdom	House of Commons			1	3	5	5	4	4	1		1			2			26
	House of Lords						1	1	1		1		1			1		6
United States of America	Congress					1		1		2		1				1		6
		9	13	20	26	38	51	70	61	80	71	47	55	82	80	86	37	826

Annexe 3 Participation aux séminaires du CERDP 2016 – 2018

Séminaire « Les parlements et la nouvelle gouvernance économique et budgétaire », Bakou, Parlement azerbaïdjanais 19-20 mai 2016	54
Séminaire « Un lifting numérique des parlements » (Les parlements sur le web XIV), Berlin, Bundesrat, 9-10 juin 2016	100
Séminaire « Services innovants pour les bibliothèques, services de recherche et archives parlementaires » Oslo, Storting, 7-9 septembre 2016	65
Séminaire « Les ressources informatiques dématérialisées (« cloud ») utilisées par les parlements : quelle stratégie adopter ? » La Haye, Eerste Kamer 9-11 novembre 2016	71
Séminaire « examen pré- et post-législatif au Parlement et hors du Parlement, une caractéristique propre du processus législatif ? : études de cas et bonnes pratiques » Dublin, Chambres de l'Oireachtas, 24-25 novembre 2016	51
Séminaire « Légitimité des parlements et nouveaux instruments de contrôle » Lisbonne, Assembleia da República, 8-9 mai 2017	56
Séminaire « Bibliothèques et services de recherche et de documentation dans les parlements : expériences, tendances et perspectives » Rome, Camera dei deputati et Senato, 8-9 juin 2017	71
Séminaire « L'incidence des pressions budgétaires sur l'investissement dans les services TIC dans les parlements » La Valette, Parlement maltais, 14-15 septembre 2017	50
Séminaire « L'avenir des services de recherche et des bibliothèques parlementaires dans une ère de rapide mutation : optimiser la qualité, le service, la livraison et la pertinence » Bruxelles, Parlement européen, 21-22 septembre 2017	73

Séminaire « Les parlements confrontés aux questions relatives aux marchés financiers » (domaine d'intérêt : affaires économiques et budgétaires) Athènes, Parlement hellénique 5-6 octobre 2017	
Séminaire « Établissement des coûts et évaluation de l'impact de la réglementation » (domaine d'intérêt : affaires économiques et budgétaires) Tbilissi, Parlement géorgien 17-18 mai 2018	40
Séminaire « Comment organiser le début d'un mandat électoral ? » (domaine d'intérêt : pratiques et procédures parlementaires) Berlin, Bundestag 31 mai – 1 ^{er} juin 2018	80
Séminaire « La recherche parlementaire à l'ère du numérique » (domaine d'intérêt : bibliothèques, services de recherche et archives) Londres, Chambre des Lords et Chambre des Communes, 21-22 juin 2018	70
Séminaire « Numérisation de la société » (domaine d'intérêt : TIC dans les parlements) Oslo, Storting, 20-21 septembre 2018	69
« L'avenir des services de recherche et des bibliothèques parlementaires dans une ère de rapide mutation : comment aider le mieux possible les parlementaires à assumer leurs multiples rôles » (domaine d'intérêt : bibliothèques, services de recherche et archives) Bruxelles, Parlement européen, 27-28 septembre 2018	60
Total	910